

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Beaumont Saint-Cyr (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006453300017

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE POITIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	47
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	52
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	59
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	60
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	65
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	66
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	67

Beaumont Saint-Cyr - Commune - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	69
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	70
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	71
B3.1 - Etat des provisions constituées	72
B3.2 - Etalement des provisions	74
B4 - Etat des charges transférées	75
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	80
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	81
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	82
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	83
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	84

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	2 994

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	932,87

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	770,42
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	856,87
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 113,12
4	Encours de dette / population (2) (3)	180,22
5	DGF / population	217,10
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,17 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92,25 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	129,91 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	21,03 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10,09 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 897 734,49	3 446 783,73	2 327 486,15	2 876 535,39
Investissement	690 325,05	551 290,82 (3)	74 472,06	-64 562,17
Fonctionnement	2 207 409,44	2 895 492,91 (4)	2 253 014,09	2 941 097,56

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	522 358,00	III + IV	270 972,00
Investissement	I	522 358,00	III	270 972,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 625 149,39
Investissement	A2 + B2	-315 948,17
Fonctionnement	A3 + B3	2 941 097,56

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 522 358,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	2 880,00
18	Opération d'équipement n° 18	2 158,00
25	Opération d'équipement n° 25	465 342,00
34	Opération d'équipement n° 34	50 586,00
40	Opération d'équipement n° 40	1 392,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 270 972,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	270 972,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	+	RECETTES
	3 334 379,39		3 650 327,56

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	522 358,00		270 972,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	64 562,17	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=		=	0,00
	Total de la section d'investissement (2)	3 921 299,56		3 921 299,56

VOTE	DEPENSES	+	RECETTES
	5 190 615,39		2 565 466,00

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si déficit)	(si excédent)
	=		=	2 625 149,39
	Total de la section de fonctionnement (3)	5 190 615,39		5 190 615,39

TOTAL DU BUDGET (4)	9 111 914,95		9 111 914,95
----------------------------	---------------------	--	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	34 650,00	0,00	31 680,00	31 680,00	31 680,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	70 000,00	0,00	349 000,00	349 000,00	349 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 344 838,09	67 389,00	2 524 649,39	2 524 649,39	2 592 038,39
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	823 947,00	454 969,00	254 000,00	254 000,00	708 969,00
Total des dépenses d'équipement		3 273 435,09	522 358,00	3 159 329,39	3 159 329,39	3 681 687,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 300,00	0,00	60 050,00	60 050,00	60 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		67 155,00	0,00	60 050,00	60 050,00	60 050,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 340 590,09	522 358,00	3 219 379,39	3 219 379,39	3 741 737,39

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00

TOTAL	3 340 590,09	522 358,00	3 334 379,39	3 334 379,39	3 856 737,39
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	64 562,17
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 299,56
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	313 633,00	270 972,00	54 700,00	54 700,00	325 672,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	220 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		539 033,00	270 972,00	254 700,00	254 700,00	525 672,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	62 550,00	0,00	74 700,00	74 700,00	74 700,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	85 453,94	0,00	315 948,17	315 948,17	315 948,17
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		148 003,94	0,00	396 648,17	396 648,17	396 648,17
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		687 036,94	270 972,00	651 348,17	651 348,17	922 320,17

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 500 501,09		2 830 979,39	2 830 979,39	2 830 979,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	78 580,00		53 000,00	53 000,00	53 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 579 081,09		2 998 979,39	2 998 979,39	2 998 979,39

TOTAL	3 266 118,03	270 972,00	3 650 327,56	3 650 327,56	3 921 299,56
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 299,56
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 883 979,39
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	713 312,00	0,00	735 542,00	735 542,00	735 542,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 171 700,00	0,00	1 295 630,00	1 295 630,00	1 295 630,00
014	Atténuations de produits	99 100,00	0,00	99 100,00	99 100,00	99 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	152 470,00	0,00	161 164,00	161 164,00	161 164,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 136 582,00	0,00	2 291 436,00	2 291 436,00	2 291 436,00
66	Charges financières	12 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 200,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 152 282,00	0,00	2 306 636,00	2 306 636,00	2 306 636,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 500 501,09		2 830 979,39	2 830 979,39	2 830 979,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	78 580,00		53 000,00	53 000,00	53 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 579 081,09		2 883 979,39	2 883 979,39	2 883 979,39

TOTAL	4 731 363,09	0,00	5 190 615,39	5 190 615,39	5 190 615,39
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 190 615,39
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	141 730,00	0,00	169 685,00	169 685,00	169 685,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	294 454,00	0,00	294 154,00	294 154,00	294 154,00
731	Fiscalité locale	1 198 460,00	0,00	1 245 360,00	1 245 360,00	1 245 360,00
74	Dotations et participations (3)	767 815,00	0,00	770 630,00	770 630,00	770 630,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	47 890,00	0,00	52 637,00	52 637,00	52 637,00
Total des recettes de gestion courante		2 475 349,00	0,00	2 562 466,00	2 562 466,00	2 562 466,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 478 349,00	0,00	2 565 466,00	2 565 466,00	2 565 466,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 478 349,00	0,00	2 565 466,00	2 565 466,00	2 565 466,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
2 625 149,39				

=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				
5 190 615,39				

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 883 979,39
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	60 050,00	0,00	60 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 232 687,39		3 232 687,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	349 000,00	0,00	349 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	100 000,00	115 000,00	215 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 741 737,39	115 000,00	3 856 737,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	64 562,17
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 299,56
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	735 542,00		735 542,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 295 630,00		1 295 630,00
014	Atténuations de produits	99 100,00		99 100,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	161 164,00	0,00	161 164,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00	12 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 200,00	53 000,00	54 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 830 979,39	2 830 979,39
Dépenses de fonctionnement – Total		2 306 636,00	2 883 979,39	5 190 615,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 190 615,39
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Beaumont Saint-Cyr - Commune - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	74 700,00	115 000,00	189 700,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	325 672,00	0,00	325 672,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	206 000,00	0,00	206 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		45 060,00	45 060,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		7 940,00	7 940,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 830 979,39	2 830 979,39
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		606 372,00	2 998 979,39	3 605 351,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	315 948,17
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 299,56
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	169 685,00		169 685,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	294 154,00		294 154,00
731	Fiscalité locale	1 245 360,00		1 245 360,00
74	Dotations et participations (8)	770 630,00		770 630,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	52 637,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 565 466,00	0,00	2 565 466,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 625 149,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 190 615,39
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	3 340 590,09	522 358,00	0,00	3 334 379,39	3 334 379,39	0,00	3 334 379,39	3 856 737,39
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	70 000,00	0,00	0,00	349 000,00	349 000,00	0,00	349 000,00	349 000,00
21	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	3 203 435,09	522 358,00	0,00	2 710 329,39	2 710 329,39	0,00	2 710 329,39	3 232 687,39
Total des dépenses d'équipement	3 273 435,09	522 358,00	0,00	3 159 329,39	3 159 329,39	0,00	3 159 329,39	3 681 687,39
10	5 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	61 300,00	0,00	0,00	60 050,00	60 050,00	0,00	60 050,00	60 050,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	67 155,00	0,00	0,00	60 050,00	60 050,00	0,00	60 050,00	60 050,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 340 590,09	522 358,00	0,00	3 219 379,39	3 219 379,39	0,00	3 219 379,39	3 741 737,39
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	0,00	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								64 562,17

Total des dépenses d'investissement cumulées		3 921 299,56
---	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 180 664,09	270 972,00	3 334 379,39	3 334 379,39	3 605 351,39
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	313 633,00	270 972,00	54 700,00	54 700,00	325 672,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	220 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	539 033,00	270 972,00	254 700,00	254 700,00	525 672,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	62 550,00	0,00	74 700,00	74 700,00	74 700,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	62 550,00	0,00	80 700,00	80 700,00	80 700,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	601 583,00	270 972,00	335 400,00	335 400,00	606 372,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 500 501,09		2 830 979,39	2 830 979,39	2 830 979,39
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	78 580,00		53 000,00	53 000,00	53 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
Total des recettes d'ordre	2 579 081,09		2 998 979,39	2 998 979,39	2 998 979,39
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00

Affectation au compte 1068 (8)	315 948,17
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 921 299,56
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote de l'assemblée sur les AP dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
TOTAL	3 340 590,09	522 358,00	0,00	3 334 379,39	0,00	0,00	3 334 379,39	3 856 737,39
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	70 000,00	0,00	0,00	349 000,00	0,00	0,00	349 000,00	349 000,00
2041512	70 000,00	0,00		349 000,00	0,00	0,00	349 000,00	349 000,00
21	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2151	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2324	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	3 203 435,09	522 358,00	0,00	2 710 329,39	0,00	0,00	2 710 329,39	3 232 687,39
Total des dépenses d'équipement	3 273 435,09	522 358,00	0,00	3 159 329,39	0,00	0,00	3 159 329,39	3 681 687,39
10	5 855,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	5 855,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	61 300,00	0,00		60 050,00	0,00	0,00	60 050,00	60 050,00
1641	61 300,00	0,00		59 100,00	0,00	0,00	59 100,00	59 100,00
165	0,00	0,00		950,00	0,00	0,00	950,00	950,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	67 155,00	0,00	0,00	60 050,00	0,00	0,00	60 050,00	60 050,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 340 590,09	522 358,00	0,00	3 219 379,39	3 219 379,39	0,00	3 219 379,39	3 741 737,39
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)								
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Plus ou moins-values sur cession immo.								
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
204422	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Sub nat privé - Bât. et installations								
2111	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Terrains nus								
21328	0,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
Autres bâtiments privés								
Total des dépenses d'ordre	0,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	SALLE DES FETES		461 607,63	2 880,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
12	MAIRIE		267 248,00	0,00	20 100,00	20 100,00	0,00	20 100,00
16	ECLAIRAGE PUBLIC		24 275,08	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
17	PANNEAUX DE SIGNALISATION		14 548,93	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
18	VOIRIE		157 451,70	2 158,00	109 920,00	109 920,00	0,00	109 920,00
19	BATIMENTS COMMUNAUX		519 578,12	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00
20	COMMUNICATION		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	ACQUISITIONS FONCIERES		221 324,18	0,00	2 152 829,39	2 152 829,39	0,00	2 152 829,39
23	SALLES ASSOCIATIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	IMMOBILIER A VOCATION ECONOMIQUE		408 482,26	465 342,00	254 000,00	254 000,00	0,00	254 000,00
27	EGLISE		31 637,22	0,00	7 320,00	7 320,00	0,00	7 320,00
29	ESPACES PUBLICS		46 694,42	0,00	10 440,00	10 440,00	0,00	10 440,00
31	BIBLIOTHEQUE		2 102,97	0,00	6 108,00	6 108,00	0,00	6 108,00
34	ECOLE		465 020,12	50 586,00	36 744,00	36 744,00	0,00	36 744,00
36	ENFANCE JEUNESSE		405 321,29	0,00	7 692,00	7 692,00	0,00	7 692,00
40	STADE MUNICIPAL		233 927,19	1 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	ENVIRONNEMENT		89 638,38	0,00	29 400,00	29 400,00	0,00	29 400,00
50	EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES		322 037,09	0,00	64 176,00	64 176,00	0,00	64 176,00
TOTAL			3 670 894,58	522 358,00	2 710 329,39	2 710 329,39	0,00	2 710 329,39

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : SALLE DES FETES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		461 607,63	a 2 880,00	6 000,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 206,18	2 880,00	6 000,00	6 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 840,19	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	20 618,31	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	92 019,41	2 880,00	6 000,00	6 000,00
2152	Installations de voirie	1 613,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 066,61	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 587,90	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 460,36	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	266 401,45	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	266 401,45	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 880,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		267 248,00	a	20 100,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 790,40	0,00	7 680,00	7 680,00
2031	Frais d'études	1 056,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	42 734,40	0,00	7 680,00	7 680,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	223 457,60	0,00	12 420,00	12 420,00
21311	Bâtiments administratifs	138 520,33	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	480,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	67 449,10	0,00	12 420,00	12 420,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 190,24	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 817,93	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 100,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		24 275,08	a	1 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 275,08	0,00	1 000,00	1 000,00
21534	Réseaux d'électrification	20 891,08	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 384,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : PANNEAUX DE SIGNALISATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 548,93	a 0,00	2 500,00	b 2 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 548,93	0,00	2 500,00	2 500,00
2152	Installations de voirie	2 849,20	0,00	2 500,00	2 500,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	10 990,89	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	708,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 500,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		157 451,70	a	2 158,00	b
				109 920,00	109 920,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	157 451,70	2 158,00	109 920,00	109 920,00
2151	Réseaux de voirie	6 299,59	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	43 439,88	0,00	48 000,00	48 000,00
21534	Réseaux d'électrification	9 763,26	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	61 920,00	61 920,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 518,24	2 158,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	321,84	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 286,36	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	79 822,53	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 765,80	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 765,80	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 765,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-112 078,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		519 578,12	a	2 100,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 720,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 720,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	402 743,02	0,00	2 100,00	2 100,00
21311	Bâtiments administratifs	6 428,29	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	49 950,07	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
21318	Autres bâtiments publics	219 638,29	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	79 662,02	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	19 372,56	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 809,69	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 882,10	0,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	113 115,10	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	552,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	112 563,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		221 089,62	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	108 526,52	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	108 526,52	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	112 563,10	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	112 563,10	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 100,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : COMMUNICATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		221 324,18	a	2 152 829,39	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	221 324,18	0,00	2 152 829,39	2 152 829,39
2111	Terrains nus	219 272,87	0,00	2 152 829,39	2 152 829,39
2138	Autres constructions	2 051,31	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		17,06	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17,06	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	17,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 152 829,39
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : SALLES ASSOCIATIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : IMMOBILIER A VOCATION ECONOMIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		408 482,26	a 465 342,00	254 000,00	b 254 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 376,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 376,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 116,63	10 373,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 597,96	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	107 518,67	10 373,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	281 989,63	454 969,00	254 000,00	254 000,00
2313	Constructions	281 989,63	454 969,00	254 000,00	254 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		30 674,73	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 048,58	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 212,60	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	835,98	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	28 626,15	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	28 626,15	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-719 342,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		31 637,22	a	7 320,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 637,22	0,00	7 320,00	7 320,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	7 320,00	7 320,00
21318	Autres bâtiments publics	31 637,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 320,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : ESPACES PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 694,42	a	10 440,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 694,42	0,00	10 440,00	10 440,00
2116	Cimetières	7 710,38	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 469,40	0,00	10 440,00	10 440,00
2138	Autres constructions	23 416,93	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	640,80	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 103,86	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 353,05	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 440,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 102,97	a	6 108,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 102,97	0,00	6 108,00	6 108,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	3 240,00	3 240,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 102,97	0,00	2 868,00	2 868,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 108,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34
LIBELLE : ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		465 020,12	a	50 586,00	b	36 744,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 726,60	0,00	24 000,00		24 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	24 000,00		24 000,00
2051	Concessions, droits similaires	3 726,60	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	461 293,52	50 586,00	12 744,00		12 744,00
2128	Autres agencements et aménagements	107 808,59	0,00	0,00		0,00
21312	Bâtiments scolaires	190 429,54	4 375,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	143,40	0,00	0,00		0,00
2138	Autres constructions	4 761,87	0,00	0,00		0,00
2152	Installations de voirie	29 030,84	0,00	0,00		0,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 252,32	0,00	0,00		0,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 541,59	42 302,00	960,00		960,00
21838	Autre matériel informatique	25 011,07	0,00	0,00		0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	1 500,00		1 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 026,77	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	85 287,53	3 909,00	10 284,00		10 284,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-87 330,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : ENFANCE JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		405 321,29	a 0,00	7 692,00	b 7 692,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 566,74	0,00	7 692,00	7 692,00
21318	Autres bâtiments publics	1 183,24	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	23 960,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	2 070,91	0,00	6 996,00	6 996,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 006,72	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 345,87	0,00	696,00	696,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	357 754,55	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	357 754,55	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 692,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40
LIBELLE : STADE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		233 927,19	a 1 392,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 927,19	1 392,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	93 198,60	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	99 637,62	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	28 539,29	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	4 353,60	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 198,08	1 392,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 392,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : ENVIRONNEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		89 638,38	a	29 400,00	b
			0,00		29 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	89 638,38	0,00	29 400,00	29 400,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 910,50	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 314,13	0,00	29 400,00	29 400,00
2152	Installations de voirie	29 573,37	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 186,36	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 119,42	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 534,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-29 400,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		322 037,09	a	64 176,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	322 037,09	0,00	64 176,00	64 176,00
215731	Matériel roulant	231 256,28	0,00	36 000,00	36 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	21 401,79	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	2 767,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 648,10	0,00	28 176,00	28 176,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	32 696,08	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 267,04	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		987,84	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	987,84	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	987,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-64 176,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	3 180 664,09	270 972,00	3 334 379,39	3 334 379,39	3 605 351,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	270 972,00	54 700,00	54 700,00	325 672,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 186,00	0,00	0,00	89 772,00
1323	Subv. non transf. Départements	68 275,00	0,00	54 700,00	102 900,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	28 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	61 172,00	0,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	140 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	38 000,00	0,00	0,00	105 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	5 400,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 400,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	539 033,00	254 700,00	254 700,00	525 672,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	62 550,00	74 700,00	74 700,00	74 700,00
10222	FC TVA	42 550,00	0,00	49 700,00	49 700,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	62 550,00	80 700,00	80 700,00	80 700,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	601 583,00	335 400,00	335 400,00	606 372,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 500 501,09	2 830 979,39	2 830 979,39	2 830 979,39

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	78 580,00	I	53 000,00	53 000,00	53 000,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 390,00		1 860,00	1 860,00	1 860,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	240,00		240,00	240,00	240,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	38 260,00		30 200,00	30 200,00	30 200,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	21 060,00		4 160,00	4 160,00	4 160,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 804,00		8 600,00	8 600,00	8 600,00
4818	Charges à étaler	7 826,00		7 940,00	7 940,00	7 940,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 579 081,09		2 998 979,39	2 998 979,39	2 998 979,39

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	4 731 363,09	0,00	0,00	5 190 615,39	5 190 615,39	0,00	5 190 615,39	5 190 615,39
011	Charges à caractère général (3)	713 312,00	0,00	0,00	735 542,00	735 542,00	0,00	735 542,00	735 542,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 171 700,00	0,00	0,00	1 295 630,00	1 295 630,00	0,00	1 295 630,00	1 295 630,00
014	Atténuations de produits	99 100,00	0,00	0,00	99 100,00	99 100,00	0,00	99 100,00	99 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	152 470,00	0,00	0,00	161 164,00	161 164,00	0,00	161 164,00	161 164,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 136 582,00	0,00	0,00	2 291 436,00	2 291 436,00	0,00	2 291 436,00	2 291 436,00
66	Charges financières	12 500,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	15 700,00	0,00	0,00	15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
	Total des dépenses réelles	2 152 282,00	0,00	0,00	2 306 636,00	2 306 636,00	0,00	2 306 636,00	2 306 636,00
023	Virement à la section d'investissement	2 500 501,09			2 830 979,39	2 830 979,39		2 830 979,39	2 830 979,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	78 580,00			53 000,00	53 000,00		53 000,00	53 000,00
043	Opérations ordre inférieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 579 081,09			2 883 979,39	2 883 979,39		2 883 979,39	2 883 979,39

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

5 190 615,39

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 478 349,00	0,00	2 565 466,00	2 565 466,00	2 565 466,00
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	141 730,00	0,00	169 685,00	169 685,00	169 685,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	294 454,00	0,00	294 154,00	294 154,00	294 154,00
731	Fiscalité locale	1 198 460,00	0,00	1 245 360,00	1 245 360,00	1 245 360,00
74	Dotations et participations (2)	767 815,00	0,00	770 630,00	770 630,00	770 630,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	47 890,00	0,00	52 637,00	52 637,00	52 637,00
	Total des recettes de gestion des services	2 475 349,00	0,00	2 562 466,00	2 562 466,00	2 562 466,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes réelles	2 478 349,00	0,00	2 565 466,00	2 565 466,00	2 565 466,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

2 625 149,39

Total des recettes de fonctionnement cumulées

5 190 615,39

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 731 363,09	0,00	0,00	5 190 615,39	5 190 615,39	0,00	5 190 615,39	5 190 615,39
011	Charges à caractère général (4)	713 312,00	0,00	0,00	735 542,00	735 542,00	0,00	735 542,00	735 542,00
6042	Achats de prestations de services	84 400,00	0,00		90 600,00	90 600,00	0,00	90 600,00	90 600,00
60611	Eau et assainissement	28 150,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	125 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
60621	Combustibles	46 647,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	22 500,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
60623	Alimentation	16 220,00	0,00		24 807,00	24 807,00	0,00	24 807,00	24 807,00
60624	Produits de traitement	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	8 500,00	0,00		16 250,00	16 250,00	0,00	16 250,00	16 250,00
60631	Fournitures d'entretien	13 200,00	0,00		15 050,00	15 050,00	0,00	15 050,00	15 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	29 510,00	0,00		37 400,00	37 400,00	0,00	37 400,00	37 400,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	6 870,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 900,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	9 565,00	0,00		8 075,00	8 075,00	0,00	8 075,00	8 075,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services	4 800,00	0,00		5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
61351	Matériel roulant	3 000,00	0,00		2 150,00	2 150,00	0,00	2 150,00	2 150,00
61358	Autres	8 300,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
61521	Entretien terrains	26 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 600,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	28 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 500,00	0,00		34 360,00	34 360,00	0,00	34 360,00	34 360,00
6156	Maintenance	4 500,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6161	Multirisques	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6188	Autres frais divers	24 650,00	0,00		23 650,00	23 650,00	0,00	23 650,00	23 650,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	4 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 400,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	4 000,00	0,00		5 650,00	5 650,00	0,00	5 650,00	5 650,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 525,00	1 525,00	0,00	1 525,00	1 525,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00		7 075,00	7 075,00	0,00	7 075,00	7 075,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 700,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	5 800,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	13 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 171 700,00	0,00		1 295 630,00	1 295 630,00		1 295 630,00	1 295 630,00
6218	Autre personnel extérieur	65 000,00	0,00		70 420,00	70 420,00		70 420,00	70 420,00
6331	Versement mobilité	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	0,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00	2 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	570 000,00	0,00		620 000,00	620 000,00		620 000,00	620 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	12 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64113	NBI	12 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64118	Autres indemnités	62 825,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
64131	Rémunérations	72 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
64138	Primes et autres indemnités	3 000,00	0,00		4 370,00	4 370,00		4 370,00	4 370,00
6417	Rémunérations des apprentis	22 075,00	0,00		16 890,00	16 890,00		16 890,00	16 890,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	0,00		122 000,00	122 000,00		122 000,00	122 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	155 000,00	0,00		178 000,00	178 000,00		178 000,00	178 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	0,00		38 700,00	38 700,00		38 700,00	38 700,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	600,00	0,00		250,00	250,00		250,00	250,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits	99 100,00	0,00		99 100,00	99 100,00		99 100,00	99 100,00
739221	FNGIR	99 100,00	0,00		99 100,00	99 100,00		99 100,00	99 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	152 470,00	0,00	0,00	161 164,00	161 164,00	0,00	161 164,00	161 164,00
65134	Aides	5 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65311	Indemnités de fonction	96 500,00	0,00		98 500,00	98 500,00	0,00	98 500,00	98 500,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	2 170,00	0,00		2 214,00	2 214,00	0,00	2 214,00	2 214,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	9 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 500,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		1 450,00	1 450,00	0,00	1 450,00	1 450,00
65888	Autres	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 136 582,00	0,00	0,00	2 291 436,00	2 291 436,00	0,00	2 291 436,00	2 291 436,00
66	Charges financières	12 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 200,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 200,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		15 700,00	0,00	0,00	15 200,00	15 200,00		15 200,00	15 200,00
Total des dépenses réelles		2 152 282,00	0,00	0,00	2 306 636,00	2 306 636,00	0,00	2 306 636,00	2 306 636,00
023	Virement à la section d'investissement	2 500 501,09			2 830 979,39	2 830 979,39		2 830 979,39	2 830 979,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	78 580,00			53 000,00	53 000,00		53 000,00	53 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	70 754,00			45 060,00	45 060,00		45 060,00	45 060,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	7 826,00			7 940,00	7 940,00		7 940,00	7 940,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 579 081,09			2 883 979,39	2 883 979,39		2 883 979,39	2 883 979,39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues de la collectivité à opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 478 349,00	0,00	2 565 466,00	2 565 466,00	2 565 466,00
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
6479	Remboursur sur autres charges sociales	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	141 730,00	0,00	169 685,00	169 685,00	169 685,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	9 350,00	0,00	8 025,00	8 025,00	8 025,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 080,00	0,00	2 150,00	2 150,00	2 150,00
70632	Redevances services à caractère loisir	800,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7066	Redevances services à caractère social	4 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	122 500,00	0,00	147 000,00	147 000,00	147 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	294 454,00	0,00	294 154,00	294 154,00	294 154,00
73211	Attribution de compensation	212 754,00	0,00	212 754,00	212 754,00	212 754,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	3 300,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	28 400,00	0,00	28 400,00	28 400,00	28 400,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 198 460,00	0,00	1 245 360,00	1 245 360,00	1 245 360,00
73111	Impôts directs locaux	1 122 460,00	0,00	1 158 560,00	1 158 560,00	1 158 560,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	16 000,00	0,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	60 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74	Dotations et participations (3)	767 815,00	0,00	770 630,00	770 630,00	770 630,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	369 194,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
741121	DSR des communes	290 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FACTVA	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
74718	Autres participations Etat	52 900,00	0,00	17 950,00	17 950,00	17 950,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	12 888,00	0,00	66 180,00	66 180,00	66 180,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	32 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
74836	Atrib. fonds départ. péréquat. de la TP	9 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	47 890,00	0,00	52 637,00	52 637,00	52 637,00
752	Revenus des immeubles	45 085,00	0,00	48 287,00	48 287,00	48 287,00
756	Libéralités reçues	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 665,00	0,00	3 350,00	3 350,00	3 350,00
	Total des recettes de gestion des services	2 475 349,00	0,00	2 562 466,00	2 562 466,00	2 562 466,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 478 349,00	0,00	2 565 466,00	2 565 466,00	2 565 466,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					925 484,68								
1641 Emprunts en euros (total)					925 484,68								
00078391645	15/06/2010	15/05/2010	CREDIT AGRICOLE	15/06/2011	350 000,00	F		4,040	4,403	A	X Echéance constante P		A-1
0445114	01/05/1996	21/04/1995	CAISSE DES DEPOT & CONSIGNATION	01/05/1996	15 244,90	V		4,800	3,808	A			A-1
10000368719	23/11/2017	20/11/2017	CREDIT AGRICOLE	15/11/2018	100 000,00	F		0,970	0,972	A	X Echéance constante		A-1
1000668935	15/03/2019	14/02/2019	CREDIT AGRICOLE	15/03/2019	100 000,00	F		1,210	1,210	T	X Echéance constante		A-1
10001246982	30/12/2021	27/12/2021	CREDIT AGRICOLE	15/12/2022	65 000,00	F		0,560	0,562	A	X Echéance constante		A-1
10278681100011579804	05/01/2023	01/01/2023	CREDIT MUTUEL CAISSE REGIONALE LOIRE ATLANTIQUE CENTRE OUEST	15/01/2023	220 000,00	F		1,670	1,695	T	X Echéance constante		A-1
48021903811	10/12/2007	09/02/2007	CREDIT AGRICOLE	15/12/2015	75 239,78	F		0,900	0,767	A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					3 261,00								
1	01/05/2017	01/05/2017	Mme BONNEREAU Manuella - BELLA COIFFURE ET BIEN ETRE		600,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
2	01/02/2017	01/02/2017	MULTISERVICE DE LA FONTAINE		500,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
3	01/04/2019	01/04/2019	VINCELOT ELISE		155,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
4	ATRC POUR MME BRUNET JACQUELINE	01/02/2008	01/02/2008		270,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
5	LANOUE GATINE	02/11/2017	02/11/2017		500,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
6	CABINET DE SOINS DE BEAUMONT SCM	01/06/2017	01/06/2017		186,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
7	ATS CREATIONS	01/03/2019	01/03/2019		800,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
8	ACADEMIE PELLEGRIN Blanche-Marie	04/03/2024	04/03/2024		250,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					928 745,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; P : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*. X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		539 579,04					59 040,59	11 471,70	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		539 579,04					59 040,59	11 471,70	0,00	0,00
00078391645		0,00	A-1	154 893,61	6,42	F	4,403		19 587,21	6 257,70	0,00	0,00
0445114		0,00	A-1	2 768,38	3,33	V	3,808		681,80	132,88	0,00	0,00
10000368719		0,00	A-1	51 447,56	5,83	F	0,972		8 369,01	499,04	0,00	0,00
10000658935		0,00	A-1	62 140,74	7,17	F	1,210		8 251,01	714,55	0,00	0,00
10001246982		0,00	A-1	56 644,67	12,92	F	0,562		4 212,79	317,21	0,00	0,00
10278681100011579804		0,00	A-1	206 982,04	13,75	F	1,695		13 236,73	3 373,99	0,00	0,00
48021903611		0,00	A-1	4 702,04	0,92	F	0,767		4 702,04	176,33	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		3 261,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	600,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2		0,00	A-1	500,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
3		0,00	A-1	155,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
4		0,00	A-1	270,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
5		0,00	A-1	500,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
6		0,00	A-1	186,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
7		0,00	A-1	800,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
8		0,00	A-1	250,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		542 840,04					59 040,59	11 471,70	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits		15	0	0	0	0	
	% de l'encours		100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		542 840,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0,00	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0,00	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0,00	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0,00	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles recues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tumeur, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)					
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

**IV
B1.6**

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice		Dont	
			Intérêts (3)	Capital		
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
L	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15
		07/06/2021

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

Nature de la provision	PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
	Montant de la provision (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B				
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)								
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)								
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		1 640,30	1 640,30	1 640,30	1 640,30	1 640,30	1 640,30
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers - P	0,00	30/11/2021	370,28	370,28	370,28	370,28	370,28	370,28
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers - P	0,00	31/12/2022	901,16	901,16	901,16	901,16	901,16	901,16
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers - P	0,00	21/06/2023	368,86	368,86	368,86	368,86	368,86	368,86

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		1 640,30	1 640,30	0,00	1 640,30
TOTAL PROVISIONS	0,00		1 640,30	1 640,30	0,00	1 640,30

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	5,82	11,82	11,82	0,00	11,82
ADJOINT TECHNIQUE	C	4,00	3,42	7,42	7,42	0,00	7,42
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	1,53	1,53	1,53	0,00	1,53
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,87	0,87	0,87	0,00	0,87
Technicien ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,59	1,59	1,22	0,00	1,22
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	0,73	0,73	0,36	0,00	0,36
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,87	3,87	3,69	0,00	3,69
Adjoint d'animation	C	1,00	0,87	1,87	1,69	0,00	1,69
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		15,00	8,28	23,28	22,73	0,00	22,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
 (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	A 3-1	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	A 3-a	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	A 3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A 3-A	CDD
APPRENTI AGENT ESPACES VERTS	C	TECH		0,00	AA	A Apprentissage
APPRENTI ANIMATION	C	ANIM		0,00	AA	A Apprentissage
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Absence temporaire d'un employé.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Justifié par les besoins de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 410-10 des emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (2, 300 hab.) et des groupements de communes (1 000 hab.) dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-10 : Contratuel temporaire d'emploi permanent de catégorie C, à durée déterminée, dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-11 : Contrat à durée déterminée en application de l'article 332-8, avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-12 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article 332-8, avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
333-1 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-2 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-3 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-4 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-5 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-6 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-7 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-8 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-9 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-10 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-11 : Médailles particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
333-12 : Collaborateurs de cabinet.
333-13 : Collaborateurs de cabinet.
333-14 : Collaborateurs de cabinet.
333-15 : Collaborateurs de cabinet.
333-16 : Collaborateurs de cabinet.
333-17 : Collaborateurs de cabinet.
333-18 : Collaborateurs de cabinet.
333-19 : Collaborateurs de cabinet.
333-20 : Collaborateurs de cabinet.
333-21 : Collaborateurs de cabinet.
333-22 : Collaborateurs de cabinet.
333-23 : Collaborateurs de cabinet.
333-24 : Collaborateurs de cabinet.
333-25 : Collaborateurs de cabinet.
333-26 : Collaborateurs de cabinet.
333-27 : Collaborateurs de cabinet.
333-28 : Collaborateurs de cabinet.
333-29 : Collaborateurs de cabinet.
333-30 : Collaborateurs de cabinet.
333-31 : Collaborateurs de cabinet.
333-32 : Collaborateurs de cabinet.
333-33 : Collaborateurs de cabinet.
333-34 : Collaborateurs de cabinet.
333-35 : Collaborateurs de cabinet.
333-36 : Collaborateurs de cabinet.
333-37 : Collaborateurs de cabinet.
333-38 : Collaborateurs de cabinet.
333-39 : Collaborateurs de cabinet.
333-40 : Collaborateurs de cabinet.
333-41 : Collaborateurs de cabinet.
333-42 : Collaborateurs de cabinet.
333-43 : Collaborateurs de cabinet.
333-44 : Collaborateurs de cabinet.
333-45 : Collaborateurs de cabinet.
333-46 : Collaborateurs de cabinet.
333-47 : Collaborateurs de cabinet.
333-48 : Collaborateurs de cabinet.
333-49 : Collaborateurs de cabinet.
333-50 : Collaborateurs de cabinet.
333-51 : Collaborateurs de cabinet.
333-52 : Collaborateurs de cabinet.
333-53 : Collaborateurs de cabinet.
333-54 : Collaborateurs de cabinet.
333-55 : Collaborateurs de cabinet.
333-56 : Collaborateurs de cabinet.
333-57 : Collaborateurs de cabinet.
333-58 : Collaborateurs de cabinet.
333-59 : Collaborateurs de cabinet.
333-60 : Collaborateurs de cabinet.
333-61 : Collaborateurs de cabinet.
333-62 : Collaborateurs de cabinet.
333-63 : Collaborateurs de cabinet.
333-64 : Collaborateurs de cabinet.
333-65 : Collaborateurs de cabinet.
333-66 : Collaborateurs de cabinet.
333-67 : Collaborateurs de cabinet.
333-68 : Collaborateurs de cabinet.
333-69 : Collaborateurs de cabinet.
333-70 : Collaborateurs de cabinet.
333-71 : Collaborateurs de cabinet.
333-72 : Collaborateurs de cabinet.
333-73 : Collaborateurs de cabinet.
333-74 : Collaborateurs de cabinet.
333-75 : Collaborateurs de cabinet.
333-76 : Collaborateurs de cabinet.
333-77 : Collaborateurs de cabinet.
333-78 : Collaborateurs de cabinet.
333-79 : Collaborateurs de cabinet.
333-80 : Collaborateurs de cabinet.
333-81 : Collaborateurs de cabinet.
333-82 : Collaborateurs de cabinet.
333-83 : Collaborateurs de cabinet.
333-84 : Collaborateurs de cabinet.
333-85 : Collaborateurs de cabinet.
333-86 : Collaborateurs de cabinet.
333-87 : Collaborateurs de cabinet.
333-88 : Collaborateurs de cabinet.
333-89 : Collaborateurs de cabinet.
333-90 : Collaborateurs de cabinet.
333-91 : Collaborateurs de cabinet.
333-92 : Collaborateurs de cabinet.
333-93 : Collaborateurs de cabinet.
333-94 : Collaborateurs de cabinet.
333-95 : Collaborateurs de cabinet.
333-96 : Collaborateurs de cabinet.
333-97 : Collaborateurs de cabinet.
333-98 : Collaborateurs de cabinet.
333-99 : Collaborateurs de cabinet.
333-100 : Collaborateurs de cabinet.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
31/12/1985 - parts sociales	CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	Société Française	1 935,00
01/01/1996 - parts sociales	CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	Société Française	182,94
31/12/1988 - participation	SAGA	SAEM SAGA	Société Française	2 454,06
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/2017 -	HABITAT DE LA VIENNE	HABITAT DE LA VIENNE		652 722,01
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements domés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-64 562,17	-64 562,17
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-251 386,00	-251 386,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	315 948,17	315 948,17
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	315 948,17	315 948,17

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	59 100,00	59 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 958 679,39	2 958 679,39
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 215 527,56	3 215 527,56

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		59 100,00	59 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		59 100,00	59 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 100,00	59 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 958 679,39	III 2 958 679,39
Ressources propres externes de l'année (a)		74 700,00	74 700,00
10222	FCTVA	49 700,00	49 700,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	25 000,00	25 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 883 979,39	2 883 979,39
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	1 860,00	1 860,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	240,00	240,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	30 200,00	30 200,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	4 160,00	4 160,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	8 600,00	8 600,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4818	<i>Charges à étaler</i>	7 940,00	7 940,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 830 979,39	2 830 979,39

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

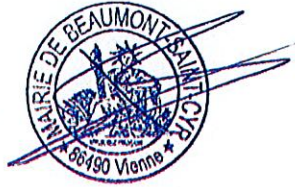
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 745 000,00	4,41	37,71	0,00	1 035 140,00	4,41
TFPNB	122 500,00	3,90	29,21	0,00	35 782,00	3,90
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	160 900,00	-17,84	13,64	0,00	21 947,00	-17,84
TOTAL	3 028 400,00	2,91			1 092 869,00	3,83

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Beaumont-Saint-Cyr, le 25 Mars 2024
Le Maire,
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.



Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 26

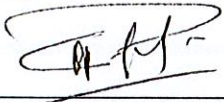
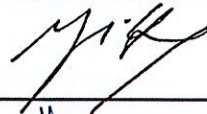

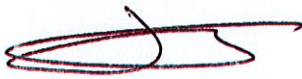
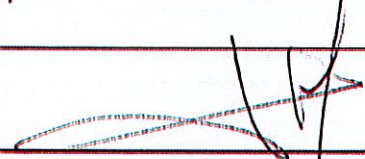
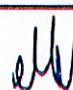





VOTES : Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

A Beaumont-Saint-Cyr, le 25 Mars 2024.

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 19 Mars 2024

ALOIN Séverine	pouvoir à Gervais DESFEUX
BIASON Christophe	
BIGNET Grégory	
BLAIN Sébastien	
BLANCHARD Bernard	
BRIMAUD Marie-Jeanne	
CHEVALIER Maryse	
CINTRACT Stéphane	
COURTOIS Christelle	
DEFRESSINE Caroline	
DESFEUX Gervais	
DIMIER Brigitte	

GALARD Pascal	
GITTON Hugo	
HERMOUET Karine	
LE HELLEY Johnny	
MICHAUD Mickaël	pouvoir à Caroline DEFRESSINE
PASTOUR Patrick	
PINAUDEAU Catherine	pouvoir à Nicolas REVELLAULT
RAT Christine	
SIBILÉAU Ghislaine	
SZUNIEWIEZ Jacky	
TOUZALIN Stéphanie	
VACHON Christèle	
VIZQUEL Charles	Pouvoir à Bertrand BLANCHARD 

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 avril 2024

et de la publication le

A Beaumont-Saint-Cyr, le 25 Mars 2024.